

## Article L3122-17 du Code du travail - Travail de nuit

Date de mise à jour : 14 Avril 2023

### Notre analyse

Un accord d'entreprise ou d'établissement, ou à défaut une convention ou un accord collectif de branche peut prévoir le dépassement de la durée maximale quotidienne de travail de nuit de huit heures dans des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat.

## Article L3122-17 du Code du travail - Travail de nuit

Un accord d'entreprise ou d'établissement ou, à défaut, une convention ou un accord collectif de branche peut prévoir le dépassement de la durée maximale quotidienne de travail prévue à l'article L. 3122-6, dans des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat.

### Des outils utiles à la mise en oeuvre



Travail de nuit du salarié du secteur privé, fiche pratique du site Service-public

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Travail de nuit et posté : état des connaissances et prévention en milieu professionnel

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



À quel moment parle-t-on de travail de nuit ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Travail de nuit dans le BTP : comment améliorer les conditions de travail ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Suivi en santé et travail de nuit

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)